

QUELQUES CONSEILS

Votre ordinateur, portable, etc... donne quelques signes de faiblesse ? Il a moins de 10 ans ? Tout n'est pas perdu !

Vos marges de manœuvre pour limiter les impacts générés par l'utilisation des Technologies de l'Information et le Communication se situent à tous les niveaux. En commençant par l'achat.

Voici quelques conseils pour choisir votre « nouvel » équipement :

- **R**efuser l'achat compulsif
- **R**éparer votre équipement numérique défectueux, cassé. Il n'est plus sous garantie ? Il est possible que la réparation coûte moins cher (pièces détachées) que le véritable prix d'un équipement neuf.
- Acheter en fonction de vos besoins et en privilégiant un équipement **R**econditionné en France. Un ordinateur portable consomme 50 à 80% moins d'énergie qu'un ordinateur fixe (source ADEME).
- **R**ecycler : n'oubliez pas de ramener vos appareils non réparables en magasin. Depuis 2007, ceux-ci ont l'obligation de les reprendre gratuitement. Certains magasins sont spécialisés dans le reconditionnement des appareils numériques. N'hésitez pas à vous renseigner. Il y en a sûrement auprès de chez vous !



LE DÉFI

Le défi que je vous propose est le suivant : conserver votre téléphone **5 ans** et **10 ans** pour vos autres équipements numériques.

Vous réduirez alors considérablement son impact sur l'environnement et améliorerez votre bilan environnemental.